

## FLASH INFO MAI 2016

Madame, Monsieur,

Le dernier conseil municipal du 12 avril a validé les budgets communaux pour l'année en cours. Le budget général s'équilibre à 531 558 € en fonctionnement et à 470 290 € en investissement. Nous avons subi à nouveau une baisse de DGF (dotation globale de fonctionnement) de 7770€. Il nous faut donc toujours être vigilant dans nos différents budgets afin d'assurer le meilleur service, pour tous, dans ce cadre financier contraint.

C'est aussi ce contexte qui nous amène à travailler pour une fusion avec la commune de Chaix. Nous vous présenterons le projet lors des deux réunions publiques du 11 mai à Auzay et du 12 mai à Chaix.

Les principales dépenses d'investissement s'articuleront autour de la finalisation de la rénovation du lavoir, la réalisation d'un passage surélevé au niveau de l'école afin d'en sécuriser les abords ainsi que l'aménagement du cheminement réglementaire sur les trottoirs jusqu'à la place de la Mairie. Comme annoncé l'an dernier les cloches de l'Eglise seront remises en service très prochainement. Des jeux adaptés aux petits enfants seront installés à l'espace vert du Lac. C'est l'aménagement de la 3<sup>ème</sup> classe à l'étage de l'école, pour la rentrée de septembre, qui va mobiliser le plus les énergies et le budget d'investissement pour cette année. Pour tous ces projets nous attendons quelques confirmations de financement avant de lancer les chantiers.

Nous continuerons d'entretenir, mais seul, le réseau routier communal puisque le Conseil Départemental n'est plus aux cotés des petites communes pour ces travaux de maintien du patrimoine.

Du côté de la Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte, l'arrivée au 1<sup>er</sup> janvier prochain du Pays de L'Herminault se met en place. Un nouveau Pays à 27 communes, de nouvelles compétences à partager dans un contexte budgétaire, là-aussi, contraint. Après le service Instruction du droit des Sols, la mutualisation va se poursuivre avec les équipements informatiques des communes : logiciels (administration, finances, comptabilité), sauvegarde et maintenance des installations spécifiques communes mairies et écoles.

Restant à votre disposition. Cordialement.

Le Maire,

Michel HERAUD



### QUELQUES DATES A RETENIR



Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
05 mai 2016	Tournoi de Foot	Football Club Auzay/Chaix	Terrain de Foot Auzay
08 mai 2016	Commémorations	Commune / AFN	Auzay
24 mai 2016	Vente de pizzas	Amicale Laïque Auzay/Chaix	Auzay
29 mai 2016	Bal des Aînés	Amicale Laïque Auzay/Chaix	Salle des fêtes Langon
11 juin 2016	Concours de Pétanque	Palets Auzay	Auzay
18 juin 2016	Fête des Ecoles	Amicale Laïque Auzay/Chaix	Chaix
25 juin 2016	Fête de l'Eté	Comité des fêtes	Auzay
août 2016	Ball Trap	Chasse	Auzay
2 oct 2016	Vide Grenier	Comité des fêtes / AFN	Auzay
11 nov. 2016	Commémorations	Commune	Auzay
20 nov. 2016	Bal des Aînés	Football Club Auzay/Chaix	Salle des fêtes Langon



## LES CONTRAINTES DU PRINTEMPS

En ce début de printemps où nous profitons de nos extérieurs, voici quelques règles à respecter :

- **Les feux de plein air sont interdits par l'arrêté préfectoral n°12SIDPC-DDTM627.** Seuls les agriculteurs, après demande d'autorisation, le peuvent. Les documents sont disponibles en mairie.
  - L'utilisation d'appareils de bricolage ou de jardinage bruyants est réglementée par l'arrêté préfectoral du 12/07/2013. **Pour le respect de vos voisins**, nous vous remercions de respecter les horaires ci-dessous pour l'utilisation du matériel bruyant : du lundi au vendredi : de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30, le samedi : de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 et le dimanche et jours fériés : 10H00 à 12H00
  - Les propriétaires d'animaux sont responsables des nuisances sonores émises par leurs animaux.
- L'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 rappelle "**qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage**".

**POINT SPECIAL DESHERBAGE** : le 6 février 2014 a été votée la « loi Labbé » visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires. La commune d'Auzay a fait le choix du « zéro phyto » sur les parties communales (sauf le terrain de foot et le cimetière), et cela se voit puisque nos trottoirs (entre autre) se verdissent de fleurs et autres mauvaises herbes dont la commune ne peut s'occuper seule. La participation de chacun serait de bon augure, au moins devant sa porte...



## TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE ET LYCEE

Pour la rentrée 2016-2017, le département souhaite que toutes les inscriptions se fassent via le site internet dédié : [www.transports.vendee.fr](http://www.transports.vendee.fr), ceci afin de poursuivre ses efforts de dématérialisation et de réduire l'impact environnemental. Les inscriptions sont ouvertes du 9 mai au 19 juin 2016. Au-delà de cette date, une pénalité de 15 euros sera appliquée sauf, bien sûr, pour les élèves en attente d'affectation.



## NEWS LETTER

Travaux, communiqués de gendarmerie, info diverses...vous pouvez être informés directement par mail en vous inscrivant à la NEWS LETTER : sur le site [www.auzay.fr](http://www.auzay.fr) ( rubrique nous contacter / nous écrire), ou en mairie.



## SYCODEM

Dans le cadre de la mise en place de la tarification incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la **visite d'un agent mandaté par le Sycodem aura lieu du 2 au 11 mai 2016**, afin de remettre à chacun les équipements indispensables aux nouvelles modalités de collecte. N'hésitez pas à lui faire part de vos interrogations.



## LA FORGE

Ouvert depuis le 10 avril, le bar-restaurant La Forge est tenu par Rachel Verger et Eddy Ranvier. Ils font aussi dépôt de pain et du journal Ouest France. L'établissement est fermé le mercredi.

Tel : 02-51-69-97-39

Email : [restaurant.laforge.auzay@gmail.com](mailto:restaurant.laforge.auzay@gmail.com)



## NOUVEAUX ARRIVANTS

A l'occasion de votre arrivée à AUZAY , le secrétariat de Mairie sera ravi de vous accueillir afin de vous remettre une liste d'informations utiles sur Auzay et ses alentours.

### Mairie d'AUZAY

34 rue Jacques de Maupéou  
85200 AUZAY  
TEL : 02.51.51.82.03  
FAX : 02.51.51.96.93

### Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi et jeudi : de 8H30 à 12H30  
le mercredi : de 14H à 18H30  
le vendredi : de 13H30 à 17H  
Courriel : [mairie-auzay@wanadoo.fr](mailto:mairie-auzay@wanadoo.fr)

### Permanences

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV  
Site Internet : [www.auzay.fr](http://www.auzay.fr)